

COMMUNE DE HAUTERIVES

Délibérations du Conseil municipal Séance du 8 Avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le huit avril à 18 h 30, le Conseil municipal de HAUTERIVES, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Florent BRUNET, Maire.

Date de la convocation : 29 mars 2019.

Présents : Mmes Geneviève REVOL, Eliane BIANCHERI, Delphine LALLIER, Marinette NOIR, Véronique BOURGEON, Estelle MATHON, MM. André BACHELIN, Régis CHANCRIN, François CHARRIN, Serge BONGARD, Yann FELIX, Patrice PEY, Bertrand FROGET.

Absents excusés : Mme Odile LAFITTE, MM. Jordan LEGER et Serge VOLLE.

Pouvoir : Monsieur Serge VOLLE a donné pouvoir à Mme Geneviève REVOL

Secrétaire de séance : Mme Geneviève REVOL.

La séance est ouverte à 18 h30.

Délibération n° 1 : Comptes administratifs et de gestion 2018

Les comptes administratifs sont présentés et sont conformes aux comptes de gestion du receveur municipal, lesquels peuvent se résumer ainsi (Monsieur le Maire s'étant retiré de la salle des délibérations au moment du vote des comptes administratifs) :

BUDGET PRINCIPAL

Section	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	1 844 986,92	2 199 972,29
INVESTISSEMENT	1 512 010,98	1 587 532,94

DELIBERATION : Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

BUDGET Annexe ASSAINISSEMENT – EAU POTABLE

Section	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	50 588,48	103 149,82
INVESTISSEMENT	178 354,11	66 673,11

DELIBERATION : Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

BUDGET Annexe PALAIS IDEAL

Section	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	974 944,88	1 131 215,90
INVESTISSEMENT	343 809,62	176 625,75

DELIBERATION : Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

BUDGET Annexe BOUTIQUE

Section	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	285 866,07	301 064,39
INVESTISSEMENT		

DELIBERATION : Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

BUDGET Annexe CAMPING

Section	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	30 613,33	47 711,00
INVESTISSEMENT	22 854,27	26 666,67

DELIBERATION : Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

BUDGET Annexe CENTRE DE TRI POSTAL

Section	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	5 039,14	20 256,56
INVESTISSEMENT	15 225,74	14 582,49

DELIBERATION : Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Délibération n° 2 : Affectation des résultats

Suite au vote des comptes administratifs 2018 tous budgets confondus, il est nécessaire d'apurer les déficits des sections d'investissement pour les budgets : Principal, Camping, Centre de Tri, Palais selon les propositions suivantes :

Budget PRINCIPAL

Déficit d'investissement (réalisé + restes à réaliser) = 307 264,98

Affectation du Fonctionnement = 307 264,98

Solde d'exécution de fonctionnement : 314 223,88

Budget annexe CAMPING

Déficit d'investissement (réalisé + restes à réaliser) = 12 854,27

Affectation du Fonctionnement : 12 854,27

Solde d'exécution de fonctionnement : 8 699,14

Budget annexe CENTRE DE TRI

Déficit d'investissement (réalisé + restes à réaliser) = 15 225,74

Affectation du Fonctionnement = 15 225,74

Solde d'exécution de fonctionnement : 3,16

Budget annexe EAU ET ASSAINISSEMENT

Déficit d'investissement (réalisé + restes à réaliser) = 64 918,99

Affectation du Fonctionnement en section d'investissement = 53 245,16

Solde d'exécution de fonctionnement : 0,00

DELIBERATION : Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Délibération n° 3 : Vote des taux d'imposition

Monsieur le Maire explique que la commission des Finances propose de ne pas modifier les taux d'imposition pour l'année 2019 ; il rappelle pour mémoire les taux appliqués en 2017 :

Taxe d'habitation : 12,01

Foncier bâti : 15,47

Foncier non bâti : 85,49

DELIBERATION : Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Délibération n° 4 : Budgets primitifs 2019

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les budgets primitifs 2019 proposés en commission des Finances lesquels peuvent se résumer ainsi

BUDGET PRINCIPAL

Section	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	2 559 677,00	2 198 165,00
RESTES A REALISER DEPENSES		296 700,00
RECETTES	2 559 677,00	2 374 865,00
RESTES A REALISER RECETTES		120 000,00

DELIBERATION : Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

BUDGET Annexe ASSAINISSEMENT – EAU POTABLE

Section	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	93 950,00	858 226,00
RESTES A REALISER DEPENSES		33 400,00
RECETTES	93 950,00	891 626,00
RESTES A REALISER RECETTES		

DELIBERATION : Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

BUDGET Annexe PALAIS IDEAL

Section	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	1 480 896,00	377 671,00
RESTES A REALISER DEPENSES		41 400,00
RECETTES	1 480 896,00	
RESTES A REALISER RECETTES		419 071,00

DELIBERATION : Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

BUDGET Annexe BOUTIQUE

Section	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	325 074,00	
RESTES A REALISER DEPENSES		
RECETTES	325 074,00	
RESTES A REALISER RECETTES		

DELIBERATION : Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

BUDGET Annexe CAMPING

Section	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	54 700,00	54 521,27
RESTES A REALISER DEPENSES		
RECETTES	54 700,00	54 521,27
RESTES A REALISER RECETTES		

DELIBERATION : Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

BUDGET Annexe CENTRE DE TRI POSTAL

Section	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	20 266,00	31 123,74
RESTES A REALISER DEPENSES		
RECETTES	20 266,00	31 123,74
RESTES A REALISER RECETTES		

DELIBERATION : Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Délibération n° 5 : Approbation du schéma général d'alimentation en eau potable

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
 Vu la loi sur l'Eau,
 Vu le Code de l'Urbanisme,
 Vu l'étude du Schéma Directeur d'Alimentation en eau potable par le Cabinet ALP'ETUDES,
 Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur,
 Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité :
 - APPROUVE le Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP) décrivant les 4 phases énumérées ci-dessous :

- ▣ **Etat des lieux et bilan de la situation existante,**
- ▣ **Diagnostic du fonctionnement du réseau,**
- ▣ **Modélisation du réseau en situations actuelles et futures**
- ▣ **Schéma directeur d'alimentation et zonage AEP.**

Monsieur le Maire expose les résultats de l'étude de définition des projets de zonages d'Alimentation en eau potable de la commune réalisée par le Bureau d'Etudes ALP'ETUDES et demande à l'assemblée de se prononcer sur le programme des travaux à réaliser et sur la demande de subvention à formuler auprès de l'Agence de l'Eau et le Département de la Drôme.

DELIBERATION : Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Délibération n° 6 : Tarifs boutique

Le Conseil Municipal,
Vu la délibération du 16 Février 1994 créant une régie de recettes pour l'encaissement des produits de la vente des articles de la boutique du Palais Idéal,
Après en avoir délibéré,
FIXE le prix de vente des articles, dont le détail est mentionné ci-dessous, aux valeurs suivantes (TVA incluse), **à compter du 10 avril 2019** :

libellé article	prix de vente ttc	
ARTISANAT		
PRESSE PAPIER CAILLOU	7,00	
PORTE CLE CAILLOU	7,80	
CLIC CLAC	9,50	
MAGNET CAILLOU	4,40	
MOULAGE DEESSE	4,70	
MOULAGE DES	4,70	
MOULAGE ANIMAUX	4,50	
MOULAGE CHIEN	17,90	
MOULAGE GEANTS	20,50	
MOULAGE PIERRE GM	8,00	
MOULAGE PIERRE PM	4,70	
MOULAGE PALAIS	34,50	
SPIRALE	59,00	
LAMPE MUSICALE	79,00	
TABLEAU GEANTS	39,00	
ANIMAUX PATE A PAPIER	23,00	
CABANE OISEAU A FABRIQUER	9,50	
ENVELOPPE CADEAUX	5,00	
GUIRLANDE	11,50	
MARQUE PAGE PLUME	5,50	
BRACELET FANTAISIE (société martineau)	7,35	
<i>PORTE CLE</i>	15,00	
<i>BOUCLE D OREILLE</i>	39,00	
<i>BOUCLE D OREILLEPA</i>	25,00	
<i>PENDENTIF CORDON</i>	29,00	
<i>PENDENTIFC GEANT CORDON</i>	21,00	
<i>PENDENTIF PA CORDON PM</i>	15,00	
<i>PENDENTIF PA CORDON GM</i>	21,00	
<i>BRACELET CORDON</i>	25,00	
ENFANTS		
BOULE NEIGE	4,80	
BOULE DE NEIGE	5,90	
BOULE DE NEIGE ANIMAL	6,00	
BOUSSOLE	3,80	
MEMORY	11,00	
APPAREIL PHOTO ENFANTS	4,10	
PELUCHE chouette	13,20	
PELUCHE ecoreuil	13,20	

PELUCHE lapin	13,20	
PELUCHE chauve souris	13,20	
PELUCHE tortue	13,20	
PELUCHE mouflon	13,20	
PELUCHE cheval	13,20	
JEU VIDEO	10,00	
TORCHE DYNAMO ECOTRONIC	9,50	
PORTE CLE ANIMAUX TATIRI	5,40	
PORTE CLE	2,20	
PORTE CLE SIFFLET DANI	4,60	
ANIMAUX QUI BOUGENT	2,80	
BOULE VOLANTE	2,00	
DROLES DE TETES	2,00	
TOUPIES	4,00	
OISEAUX SIFFLEURS	4,50	
COLORIAGE (3 modèles)	3,00	
MAQUETTE	2,50	
CAHIER DE REVERIE BICHE	9,60	
CAHIER DE REVERIE LAPIN	9,60	
CAHIER DE REVERIE LOSANGE	9,60	
AFFICHE A COLORIER	7,00	
TAMPONS AVEC ENCREUR	10,50	
LIBRAIRIE ART		
LETTRES DEGAS	9,75	
ALMANACH DES GRANDS	9,20	
REVES DE FEMMES VIRGINIA WOOLF	2,00	
QUE JE VOUS AIME QUE JE TAIME	2,00	
PETIT ALMANACH	9,20	
L HISTOIRE DE LAPIN TUR TORONI NIELE	2,80	
NOTES D UN PEINTRE MATISSE HENRI	10,50	
JE NE SAIS CE QUE JE VOIS GIACOMETTI	4,50	
L ART BRUT UN FANTASME DE DELAVALUX	13,00	
L ART D AIMER LES PLUS COLLECTIF	2,00	
LA VIE SECRETE DE SALVADOR DALI	12,50	
LE DESIR ATTRAPE PAR LA QUEUE PICASSO	6,00	
LE MUSEE IMAGINAIRE MALRAUX	13,10	
LES MOUSTACHES RADA DALI	2,00	
LETTRES A SON FRERE THEO VAN GOGH	12,90	
MALRAUX FACE AUX JEUNES	2,00	
MANIFESTES DU SURREALISME BRETON	8,30	
L INTRANQUILLE GAROUSTE	6,90	
FAIRE AVEC SES MAINS	5,10	
JOURNAL DELACROIX	3,00	
LA PEINTURE COMME POUSSIN	3,00	
CELUI QUI VIENT LE COURRIER	4,00	
LIVRET ILLUSTRÉ	4,50	
ITINERAIRE D ART SINGULIER	1,00	
REVOLTES MERVEILLEUX	25,00	

CHAISSAC DUBUFFET	25,00	
LA FOLIE DE L'ART BRUT	18,00	
ART BRUT MONNIN	15,50	
ART BRUT M THEVOZ	40,00	
L ART BRUT EMILIE CHAMPENOIS	9,00	
LE GAZOUILLIS DES ELEPHANTS	39,00	
DES FOUS ET DES HOMMES AVANT L'ART BRUT	35,00	
ATLAS France INSOLITE	34,90	
LES BATISSEURS DE L IMAGINAIRE	65,00	
GAUDI CHEVAL VIE CROISEE CHAZ.	4,00	
ART BRUT MEIZELS BROCHE	39,95	
ART BRUT MEIZELS RELIE	59,95	
ITINERAIRE SPIRITUEL CHAZAUD	14,80	
POURQUOI FC EST UN ARTISTE ? CHAZAUD	5,80	
CHAZAUD GB/D	7,50	
GAUDI CHEVAL ARCHIT. CHAZAUD	10,00	
L'ERMITE DE ROTHENEUF	6,50	
PETIT GUIDE ART INSOLITE CHAZAUD	5,20	
NIKKI DE ST PHALLE DANS LES TRACES DE GAUDI ET DU FACTEUR CHEVAL (p chazaud)	14,00	
ITINERAIRE SPIRITUEL LEGER MATISSE CHAGALL LE CORBUSIER (p chazaud)	10,00	
L'ENIGME DE LA MANIE	16,20	
ART BRUT DANCHIN	15,90	
L ART BRUT EXISTE-T-IL	27,00	Nouveau
ENFERME MOI SI TU PEUX	23,00	Nouveau
ERREUR DANS L'ARCHITECTURE	40,00	
ARTENSION	6,90	
ART BRUT AUX ORIGINES DE LA COLLECTION	45,00	
GAUDI	9,99	
ANDRE BRETON	4,60	
LE JARDIN DES TAROTS. ACTE SUD	19,90	
BOMARZO	19,90	
GALERIE MYAWAKI	25,00	
PETIT PIERRE	17,25	
LE JARDIN DES TAROTS. ED. ULMER	32,50	
LE CORBUSIER	29,00	
GURLHIE	28,00	
CATHEDRALE JEAN LINARD	10,00	
BETES A MORPHOSES	18,00	
PARADIS L TRUC	19,50	
ROYAUME DE L ARTIFICE	24,50	
COLLECTION ART BRUT	24,90	
DARGER	30,30	
NEK CHAND	40,00	
LA FABULOSERIE	29,00	
ART BRUT DANS LE MONDE	33,00	
ART BRUT ABCD FLAMMARION	49,90	
LE JARDIN DES TAROTS éditions chazand	27,00	
NIKI LA REVOLTE	29,00	

BROCHURE TAROTS	15,00	
LES EXCENTRIQUES	30,50	
ALOISE	32,00	
BLACKSTOCKS	20,35	
CATALOGUE ELEVATIONS	19,50	
LIVRE PRAS	35,00	
AURELIEN FROMENT TOMBEAU IDEAL DE FERDINAND CHEVAL	8,00	
DADA ART BRUT	7,90	
RICHARD GREAVES ANARCHISTES	54,00	
AQUARELLE EN DROME	19,00	
ARC EN CIEL	36,00	
GUIDE DROME DES COLLINES	13,00	
HAUTERIVES EN AQUARELLE	9,99	
GUIDE OFFICIEL	4,90	
GUIDE PATRIMOINE DROMOIS	15,00	
<i>PIERRES DE LA DROME</i>	22,00	
<i>PATRIMOINE DE LA DROME</i>	24,00	
GERTRUDE STEIN	27,00	
DVD PALAIS PREVOST	15,00	
<i>DVD BRUNIUS</i>	20,00	
DVD NIKI	19,90	
CD OBSESSIONISTE	9,95	
LIVRES ENFANTS		
JE SUIS UN ARTISTE	13,50	
LE GEANT QUI REVAIT ELAN VERT	14,95	
LE PETIT CHEVAL BLEU ELAN VERT	14,20	
Z'ANIMAUX BIZ'ART ELAN VERT	14,20	
ARCHITECTURES D'ART BRUT	13,00	
ART BRUT CHAT MUSEE	14,40	
ART SANS SAVOIR	18,00	
BD PALAIS	11,50	
BESTIOLES D'ART BRUT	11,20	
COLORIAGE JC de CASTELBAJAC	12,20	
COLORI'ART ELAN VERT	13,50	
CRÉE AVEC TES MAINS ET PIEDS	13,95	
DUBUFFET PALETTE	18,00	
HISTOIRE DE L ART CRO MAGNON	14,90	
JE JOUE AVEC LES ARTISTES	14,50	
JE VAIS T'AVALER TOUT CRU	19,80	
LE RAT DES GOUTS COULEURS	12,50	
LE RAT DES GOUTS FORMES	12,50	
LE RAT DES GOUTS SAISONS	12,50	
LIVRE JAFFLIN MILLET	7,00	
MECHANT MECHANT	22,00	
MERCI FACTEUR	14,20	
MES TABLEAUX à HISTOIRES ELAN VERT	15,90	
NIKI ST PHALLE S ANDREWS	13,90	
PATATRAS	3,50	
POMPIDOU ELAN VERT	14,20	

UNE HISTOIRE EXTRAORDINAIRE LA POSTE	15,00	
VEHICULES ART BRUT	12,00	
ZIGOTO ELAN VERT	14,20	
LIVRES PALAIS		
100 ANS 100 REGARDS	18,00	
8 MANIERES DE REVER	15,00	
AVEVO COSTRUITO UN SOGNO	12,00	
CAHIER TESTAMENT	5,00	
CATALOGUE LA POSTE	7,90	
CITATIONS MUSEE PALAIS	3,50	
CITATIONS FACTEUR CHEVAL	3,50	
COMBIER D	6,50	
COMBIER GB	6,50	
ESPRIT DU LIEU FR	6,50	
ESPRIT DU LIEU GB	6,50	
ESPRIT DU LIEU NL	6,50	
HABITER UN PALAIS par JL PARANT	13,00	
ILE DE Pâques	43,60	
LA FIEVRE DE CHEVAL	10,00	
LECTURE ESOTERIQUE	10,00	
COMPRENDRE LE PALAIS	13,00	Nouvelle version
LIVRE BONCOMPAIN	13,60	
LIVRE BORNE	7,00	
LIVRE COURAT	36,60	
LIVRE DENIZEAU	36,00	
LIVRE MANSET	16,75	
LIVRE PREVOST	55,00	
PAROLES D'ARTISTE	6,50	
PATRIMOINE	8,50	
PREVOST RELIE	55,00	
SABLE DES CHEMINS	16,00	
GUIDE DES MAISONS DES ILLUSTRÉS	14,00	
MAISON		
SET DE TABLE	6,60	
CUILLERE COLLECTION MARTINEAU	7,50	
MUG BESTIAIRE	8,90	
MUG NOIR	8,90	
MUG BLANC SILHOUETTE	7,00	
TASSE A CAFE	6,80	
MINI TASSE A CAFE BLANCHE SILHOUETTE	4,50	
MUG MAGIC	9,00	
SHOOTER	4,20	
TIRE BOUCHON CHEVAL	9,50	
DE silhouette	5,00	
DE brouette	5,00	
DE Palais décor autour	5,00	
DE Buste	5,00	

PAPETERIE		
AFFICHES DIROSA	6,50	
AFFICHES HUMAIR	6,50	
AFFICHES JC DE CASTELBAJAC	6,50	
AFFICHES KENT	6,50	
AFFICHES LATTIER	6,50	
AFFICHES N ET B	2,00	
AFFICHES FILM	6,50	
AFFICHES SAMSOFY	6,50	
AFFICHES NILS UDO	2,00	
AFFICHES PALAIS COULEUR	2,00	
AFFICHES PALAIS COULEUR	5,00	
AFFICHES POULAIN	6,50	
AFFICHES PRAS	6,50	
AFFICHES RANCILLAC	6,50	
AFFICHES SANFOURCHE	6,50	
AFFICHES TIM SHEPPARD	6,50	
AFFICHES TITOUAN	10,00	
CARNET A5	5,00	
CARNET BESTIAIRE	2,80	
CARTES MINI VITRINE	4,80	
CARTES POSTALES	0,60	
CARTES POSTALES artistes	1,00	
CARTES POSTALES Dozier	1,00	
CARTES POSTALES enfants création	1,00	
CARTES POSTALES Niki	1,00	
CARTES POSTALES panoramiques	1,00	
CARTES POSTALES prestige	1,00	
CARTES POSTALES Titouan	1,00	
CRAYON FIN BESTIAIRE	1,80	
CRAYONS ANIMAL	6,00	
CRAYONS ANIMAL AU DETAIL	1,80	
CRAYONS ANIMAL RESINE	2,10	
CRAYONS ANIMAL SAFARI	6,00	
DESSIN CHARLELIE	20,00	
DIGIGRAPHIE	300,00	
ENVELOPPE	0,20	
GOMME ANIMAL	4,50	
GOMME OISEAU	4,50	
POT A CRAYON	3,20	
MAGNET DRAGON NIKI DE ST PHALLE	5,80	
MAGNET RESINE	5,55	nouveau modèle
MAGNET CARRE SILHOUETTE	3,80	nouveau modèle
MAGNET FACTEUR	3,80	
MAGNETS "chien"	3,80	
MAGNETS "défense" noir	3,80	
MAGNETS "défense" rouge	3,80	
MAGNETS "entrée"	3,80	

MAGNETS PANORAMIQUES	3,80	
MAGNETS PHOTOS	3,80	
MAGNETS RONDS	4,80	
MARQUE PAGE	0,50	
SIGNETS	3,00	
MARQUE PAGE 3 D	12,00	
MARQUE PAGE TRENDY	6,00	
MIROIR	4,80	
POT CRAYONS	3,20	
STYLO LUMIERE	4,60	
STYLO BOULE	4,60	
STYLO LUMIERE CHEVAL	4,60	
STYLO METAL	4,60	
TIMBRES Europe et Suisse	selon tarif en vigueur	
TIMBRES France	selon tarif en vigueur	
TEXTILE		
SACS PREMIUM	6,50	
SACS SHOPPING	6,50	
TEE SHIRT ADULTES	19,90	
TEE SHIRT ENFANTS	14,90	
CASQUETTE	10,00	
VENTES ADDI		
LAMPES	5,50	
MONNAIE DE PARIS	2,00	
PORTE CLE GOUTTE	5,95	
PORTE CLE ROND METAL	5,95	
PORTE MONNAIE CLE N°11	4,40	
PORTE MONNAIE CLE N°17	6,20	
PORTE MONNAIE COULEUR	3,60	
PORTE MONNAIE FLEUR N°11	4,40	
PORTE MONNAIE FLEUR N°301	6,05	
PORTE MONNAIE PELUCHE	8,50	
EVENTAIL	4,50	
BRIQUET	2,10	
PRODUITS EN LIEN AVEC EXPO		
AFFICHE BEN	2,50	
CATALOGUE EXPO BEN	18,00	
CATALOGUE ETRANGE	7,00	
TEE SHIRT ADULTES	19,90	
SAC TOILE	4,50	
MAGNET ARTISTE	3,80	
BLOC CUBE	8,00	

MINI BLOC	5,00	
LA VIE NE S ARRETE JAMAIS	25,00	
BEN MINISTRE DES CULTURES	25,00	
C EST QUOI LA CULTURE	25,00	
BEN MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES	25,00	
carte postale	0,60	
catalogue Florent Chopin Angel Art Servenin	8,00	
OUVRAGES EN LIEN AVEC L EXPO "CHEMA MADOZ"		
CHEMA MADOZ LES REGLES DU JEU	34,00	
CHEMA MADOZ ANGLE DE REFLEXION	65,00	
CHEMA MADOZ BROCHURE	3,00	
OUVRAGES EN LIEN AVEC L EXPO SAMSOFY		
LE PETIT MONDE DE SAMSOFY	15,00	
LE PETIT MONDE DE SAMSOFY	12,00	

DELIBERATION : Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Délibération n°7 – Création d'un emploi contractuel de un an pour la direction du Palais idéal

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique.

La délibération précise le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé. Elle indique, le cas échéant, si l'emploi peut également être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article 3-3. Dans ce cas, le motif invoqué, la nature des fonctions, les niveaux de recrutement et de rémunération de l'emploi créé sont précisés.

Considérant la nécessité de créer un emploi contractuel à durée déterminée de un an sur la base du grade d'attaché territorial principal, en raison du remplacement de la Directrice du palais, qui a mis fin à son contrat de travail le 14 mars 2018,

Le Maire propose à l'assemblée,

- la création d'un emploi contractuel d'attaché territorial principal à temps complet d'une durée de un an, renouvelable deux fois, pour exercer les fonctions de Directeur du Palais idéal,

La rémunération est fixée sur la base de l'indice brut 985 majoré 798.

DELIBERATION : Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Délibération n° 8 : Création d'un emploi contractuel de 1 mois pour besoin saisonnier au Palais idéal

L'autorité territoriale explique au conseil que :

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant statuts de la Fonction Publique Territoriale,

Vu l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement ; et que celui-ci doit mentionner sur quel(s) grade(s) et à quel niveau de rémunération il habilite l'autorité à recruter,

Considérant qu'en raison *du surcroît de travail conséquent AU PALAIS IDEAL*,
Il y a lieu, de créer un emploi saisonnier d'adjoint du patrimoine à temps complet ;
Le Maire propose la création d'un emploi saisonnier d'adjoint du patrimoine à compter du 2 mai 2019 pour un mois,

DELIBERATION : Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Délibération n° 9 : Création d'un emploi contractuel de 6 mois pour le service technique

L'autorité territoriale explique au conseil que :

Vu la [loi n° 82-213 du 2 mars 1982](#) relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics,

Vu la [loi n° 84-53 du 26 janvier 1984](#) portant statuts de la Fonction Publique Territoriale,

Vu [l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984](#) en vertu duquel les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement ; et que celui-ci doit mentionner sur quel(s) grade(s) et à quel niveau de rémunération il habilite l'autorité à recruter,

Considérant qu'en raison *du surcroît de travail conséquent à l'entretien des espaces verts de la commune et d'entretien des bâtiments communaux*,

Il y a lieu, de créer un emploi saisonnier d'adjoint technique à temps complet.

Monsieur le Maire propose la création d'un emploi saisonnier d'Adjoint technique à compter du 2 mai 2019 pour une période de 6 mois,

DELIBERATION : Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Délibération n° 10 : Demande de subvention à la Région AURA pour l'aménagement de la Rue Lacroix

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet d'aménagement de la Rue Lacroix.

Il propose de faire une demande de subvention à la Région Auvergne Rhône Alpes dans le cadre des contrats Ambition Ruralité.

Le montant de l'opération est estimé à 355 603,91 e ht (honoraires compris).

Le montant espéré pour ce dossier par la Région pourrait être de 50 % sur 150 000 € plafonnés de dépense, soit un montant de 75 000 €.

DELIBERATION : Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Délibération n° 11 : Demande de subvention au Conseil Départemental pour la restauration des registres d'état civil

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de faire une demande de subvention au Conseil Départemental pour la restauration de 4 registres d'état civil.

Les établissements DABON RELIURE proposent d'effectuer cette prestation pour un montant de 5 571 € ht.

DELIBERATION : Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

La séance est clôturée à 21 h 00.